



**ASSISES RÉGIONALES DES ENTREPRENEURS ET DIRIGEANTS CHRÉTIENS
BEAUVAIS LE SAMEDI 4 MARS 2023 à 9H
(Accueil 8h15)
CAMPUS UNILASALLE
19 Rue Pierre WAGUET 60000 BEAUVAIS**

L'ENTREPRISE EST UN ÊTRE VIVANT

RÉENCHANTONS-LA !

La Conviction des Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens.

Pour nous EDC l'Entreprise est un groupe humain.

Et l'homme est « à l'image de Dieu ».

*Nous croyons que **l'entreprise est un être vivant, une cellule vivante**, composée d'hommes créés à l'image de Dieu et appelés à poursuivre l'œuvre de la création, l'œuvre de Dieu, Elle a pour but de développer des produits, des services et du savoir-faire. Elle mobilise des ressources humaines et financières. Elle doit dégager des profits pour assurer sa pérennité et son développement. » (Cahiers des EDC).*

L'Entreprise naît, grandit, se développe, meurt, est malade, se transmet, essaime, a des émotions, comme tout être vivant.

Nous essayons de vivre toutes ces étapes, même les plus difficiles avec la confiance et l'espérance de notre Foi en Jésus Christ, vrai Dieu et vrai homme.

Pour nous EDC la foi chrétienne est inséparable de notre métier. Un entrepreneur ne doit pas désespérer, sinon il est perdu. Avons-nous vu quelqu'un réussir en paraissant malheureux en faisant la tête. Pour rester debout l'entrepreneur doit regarder devant avec confiance et espérance.

Dans cette période de crise et même de grandes difficultés pour certains d'entre nous, ne devons-nous pas réenchanter notre entreprise ?

Comme va nous l'expliquer Mgr Olivier BERUT, évêque anglican de LILLE, et conseiller et coach d'entreprises.

Pour nous EDC, Dieu est source de joie. Être EDC, c'est accepter et promouvoir la joie dans notre entreprise. Il n'y a rien de plus joyeux qu'une entreprise qui marche. Or la joie et même l'humour

font bon ménage dans l'entreprise. **Cela n'exclut ni l'effort, ni le courage, ni la rigueur.** Ils vont bien ensemble. « **Réjouissons-nous dans le Seigneur ! Je le dis encore Réjouissons-nous !** » **Saint Paul Apôtre Ph 4-4.**

Réjouissons-nous ! Réjouissons nos collaborateurs ! Réenchantons nos entreprises !

JÉSUS ENTREPRENEUR NOTRE MODÈLE



Avant l'âge de trente ans, Jésus était un entrepreneur, un artisan. Il était comme son père, artisan charpentier, fils et probablement petit-fils de charpentier. Il a commencé à travailler dès son apprentissage vers l'âge de dix ans jusqu'à ses trente-trois ans.

Son entreprise de Menuiserie Charpente, s'appelait probablement, « Joseph et Jésus, Charpentiers, Menuiseries, Charpentes à NAZARETH, 1 Route de Bethléem »

Il a dû probablement faire son C.A.P. puis son B.T.S à NAZARETH.

L'entreprise de Joseph était probablement une entreprise individuelle, ou une société SARL de famille.

Marie devait certainement soutenir moralement son mari et son fils quand les affaires étaient difficiles et parfois faire la comptabilité. Elle a dû leur recommander de prendre un peu de repos quand ils travaillaient beaucoup. Et de s'arrêter de travailler le jour du shabbat comme l'enseignait déjà le décalogue aux petits juifs de l'époque.

Elle devait se réjouir avec eux et leurs apprentis des nouvelles commandes et du travail bien fait. Ils se réunissaient avec les EDC de l'époque, des pêcheurs de

poisson dans le lac de Tibériade, comme André et Pierre,
Ses charpentes et ses meubles devaient être de qualité remarquable.
On devine pourquoi.

Joseph son père adoptif, lui a transmis son savoir-faire, sa Maman la sagesse, et le Saint Esprit l'art de la communication.

Bien que les Évangiles ne le mentionnent pas, Jésus avait probablement plusieurs ouvriers car les charges sociales étaient certainement moins élevées qu'aujourd'hui en Gaule.
Sa PME devait être florissante.

Pressentant que sa nouvelle activité missionnaire allait être très prenante et qu'il allait subir de fortes menaces, il avait probablement prévu qu'un de ses salariés apprentis compagnons, reprenne sa suite.

Même s'il a dit « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu »

Il a dû demander conseil à un docteur de la loi, ou un scribe de le conseiller au mieux pour payer le moins d'impôts possible au percepteur ZACHÉE. En particulier pour éviter la plus-value, ou les droits de donation.

L'espérance de vie du temps de Jésus étant trois fois moins longue qu'aujourd'hui, et le nombre d'enfants par famille cinq fois plus élevé. Ni lui ni ses collaborateurs n'avaient besoin de payer de fortes cotisations sociales et de retraite. La solidarité familiale suffisait.

Jésus pensait certainement qu'il était préférable de donner et d'aider les pauvres, tous les pauvres que de laisser l'Administration de Jules César s'en occuper d'une manière probablement plus coûteuse et peut-être moins humaine.

En suivant son exemple, il nous encourage par le DENIER ou la DIME, à aider nos Diocèses, nos paroisses, nos églises de Picardie, qui sont les sources de notre énergie physique et spirituelle. Il nous encourage aussi à aider les écoles chrétiennes, les formidables APPRENTIS D'AUTEUIL, L'ARCHE, les ÉCOLES UNILASALLE, LES PETITES SŒURS DES PAUVRES, L'ARMÉE DU SALUT ; et **la plus jeune association de notre Région, la MAISON BARTIMÉE** qui n'a que deux mois d'existence, destinée à aider et réenchanter les couples et les familles, dont le siège et à Compiègne et dirigée par Damien FERRE notre ancien Président Régional.

Nous pouvons aider ces associations par des dons défiscalisés et par nos engagements gratuits dans ces institutions.

Si l'on en juge par toutes les recommandations de Jésus dans les évangiles, nous pouvons lui faire confiance et faire confiance à ses parents. Elles ont porté des fruits. Ouvrons bien grands nos yeux.

Les Entrepreneurs et Dirigeants qu'étaient Jésus (repreneur ou successeur), Marie Conjoint collaborateur, et Joseph (Fondateur ou lui-même successeur) dans l'entreprise familiale ont aussi vécu des moments difficiles : L'adoption de Jésus, sa naissance dans une grotte sans chauffage, ils ont été des migrants, ils ont connu l'exil, l'exil politique, le deuil. Des fins de mois difficiles, un manque de matières premières, des mauvais payeurs.

Et la mort cruelle et tragique de Jésus, crucifié pour nous devant sa Maman.

Et aussi des moments extraordinaires : sa conception par l'Esprit Saint, sa résurrection, sa montée au ciel et ses miracles !

Ils nous ont légué un Trésor qui n'est pas secret. Nous pouvons le trouver dans les Evangiles.

Ce Trésor est résumé dans la pensée Sociale Chrétienne. Nous pouvons l'appliquer à nos entreprises.

Il a été démontré par de nombreux EDC que les appliquer n'empêchait pas le développement et le profit de nos entreprises, mais le confortait car il permet d'y parvenir en n'ayant pas le profit quantitatif comme seul but, mais aussi et surtout du profit qualitatif.



JEAN BAPTISTE de LASALLE ENTREPRENEUR CHRETIEN

« Nous pouvons aussi suivre l'exemple de grands entrepreneurs qui les ont pris pour modèle. Nous en connaissons un qui a fait ses preuves en PICARDIE à Beauvais et Amiens. Il s'appelle Jean Baptiste de LASALLE. (1651-1719)

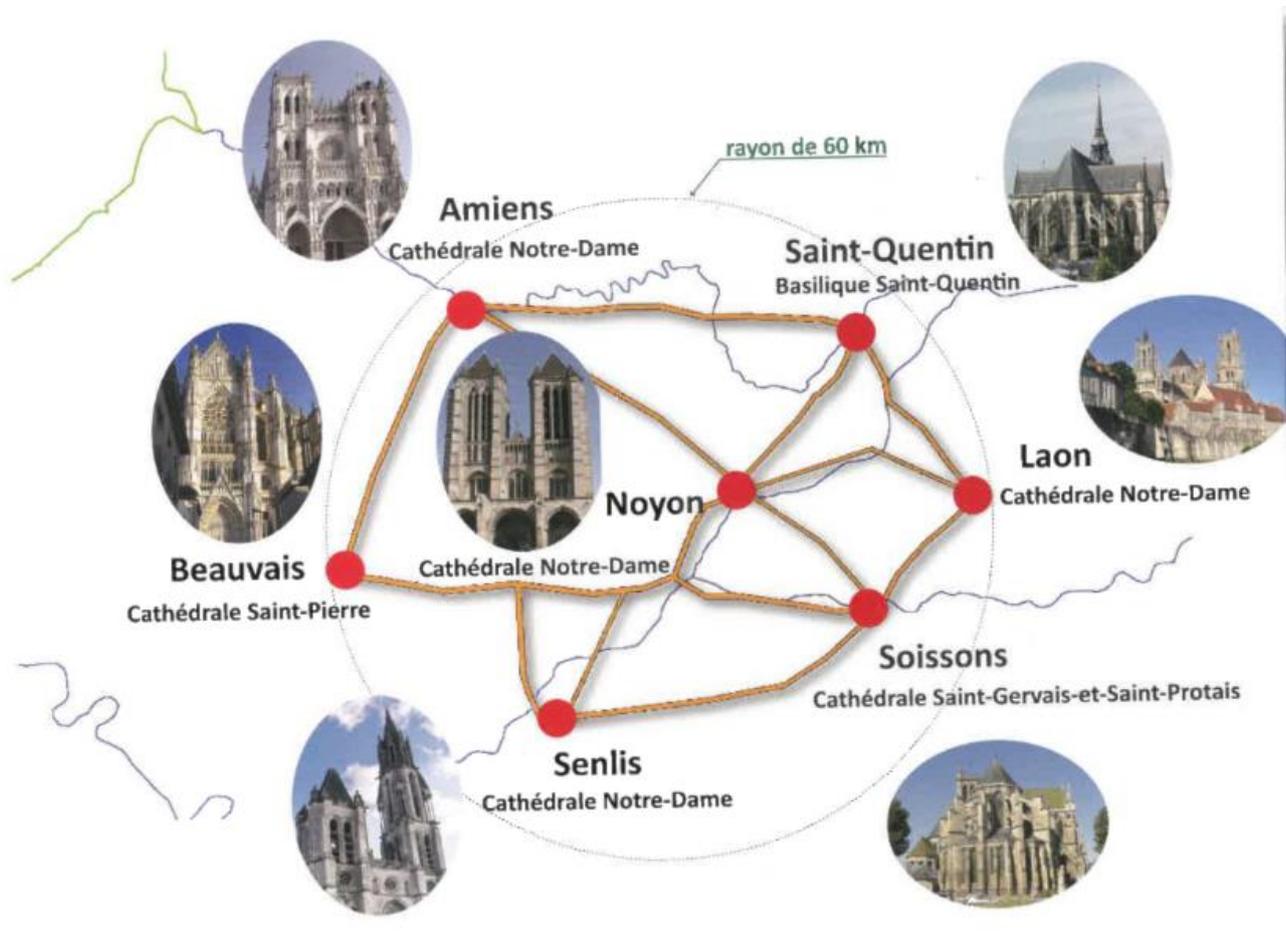
Il a créé des Écoles qui s'appelaient alors « Les Frères des écoles chrétiennes ». Elles étaient destinées à former des enfants de familles très pauvres, qui étaient totalement exclus du système éducatif. Il a réussi à créer et développer son entreprise dans une France saignée par les famines et les guerres.

Ces écoles s'appellent aujourd'hui UNILASALLE.
C'est le premier groupe d'enseignement privé au Monde.
Il y en a partout même en ISRAEL, pays des parents de Jésus.

Le 4 mars 2023, nous serons à BEAUVAIS dans l'École UNILASALLE qui est une émanation des Écoles des « Frères de Ecoles Chrétiennes » créées par Jean Baptiste de LASALLE en 1680. Ces écoles sont de véritables entreprises Sociales et Solidaires, il en existe dans le monde entier, même à Nazareth. Elles ont 350 ans. Elles pourraient faire partie du club des Entreprises Centenaires.

Joseph aurait certainement envoyé Jésus à UNILASALLE NAZARETH pour apprendre son métier de Charpentier.

Philippe CHOQUET, directeur de l'école UNILASALLE BEAUVAIS nous parlera de sa formidable école et du réseau LASALIEN qui rayonne en Picardie et dans le monde entier, toujours inspiré par les valeurs et les conseils de Saint Jean Baptiste de LASALLE.



LES BÂTISSEURS DE CATHÉDRALES DE PICARDIE de 1145 à 1225, NOS PRÉDÉCESSEURS.

En arrivant à BEAUVAIS, nous nous rappelons que Beauvais est aussi une Ville Européenne siège de la Cathédrale au plus haut Chœur du monde.

Nous nous souviendrons aussi que les cathédrales de Picardie ont été édifiées par nos prédécesseurs, des artisans EDC de Picardie.

C'étaient des maçons, des charpentiers, comme Jésus et Joseph son père. Au prix de sacrifices, sueur, de larmes, de dons, de grands enthousiasmes, de grandes joies et avec humour comme le montrent certaines statues et beaucoup de prières, ils ont élevé ces prodigieuses cathédrales qui veulent nous montrer la lumière, la lumière de Dieu, et illuminer nos esprits de cette lumière.

Tel Saint Joseph, ils ont mis leur art au service de leur Foi.

Nous savons que la Picardie a donné naissance aux sept plus belles cathédrales d'Europe : Beauvais, Noyon, Senlis, Amiens, Soissons, Saint Quentin et Laon. Depuis la Picardie, le style gothique s'est répandu en Allemagne, en Espagne, en Suisse, en Angleterre, en Suède. Il en est résulté une culture visuelle et spirituelle commune à toute l'Europe. Partant de Picardie, les

cathédrales et les artisans et architectes EDC PICARDS, ont apporté une cohésion culturelle et visuelle à l'Europe. C'était avant l'Union Européenne.

Nos cathédrales ne sont pas seulement des bijoux d'architecture. Ce sont aussi des « êtres vivants ». Elles nous disent ce que fut la foi chrétienne au Moyen Age et ce qu'est la Foi aujourd'hui, animées par la vie quotidienne des chrétiens et les grandes manifestations de la vie diocésaine. Leur entretien est assuré par des associations et gérés comme des entreprises vivant en grande partie de dons et subventions.

Les bâtisseurs de cathédrales qui étaient des EDC de tous corps de métiers investissaient pour leur génération mais encore plus, pour leurs successeurs, les générations futures, chrétiennes ou non, afin de leur permettre de connaître Dieu, en voyant du beau, du très beau, des couleurs et la Lumière. Ils mettaient ainsi « leur argent de côté ».

C'est aujourd'hui notre héritage. Grâce à nos prédécesseurs, des millions de touristes de France et du Monde entier, viennent visiter nos cathédrales qui sont aussi des catéchismes « en BD » de l'époque avec leurs vitraux, leurs statues, leurs horloges astronomiques. Elles génèrent des milliers d'emplois directs et indirects et font vivre et travailler des centaines d'entreprises de tous secteurs, artisanales, commerciales et de haute technologie. Savez-vous que le chantier actuel de rénovation de Notre Dame de Paris prend modèle sur celui en cours de la Cathédrale de Beauvais notamment en matière de prévention sécurité incendie des charpentes qui est de la très haute technologie.

SUPPORT POUR NOS ATELIERS ET NOTRE PRÉPARATION

1- LA NAISSANCE DE NOTRE ENTREPRISE

EXTRAIT DES CAHIERS DES EDC : LA RAISON D'ÊTRE DES ENTREPRISES

Extraits des Cahiers des EDC « Raison d'être des entreprises »

Dans un monde en mutation, notre mouvement des entrepreneurs et dirigeants chrétiens s'attache à éclairer le monde pour déployer une économie du bien commun et une vie bonne. Les EDC, ayant été acteurs et signataires du rapport Senard/Notat qui a précédé la loi Pacte en 2019, et le débat sur la raison d'être, il est logique d'approfondir cette question fondamentale de la raison d'être de l'entreprise.

Est-ce que l'entreprise est une communauté de destin ou un conglomérat d'acteurs calés de manière contractuelle ?

Les priorités de l'entreprise sont-elles compatibles avec le bien commun ?

En France, à la suite du rapport Senard/Notat commandé par le gouvernement, la **loi PACTE** s'inscrit dans ce mouvement en prévoyant, entre autres mesures de réforme de la gestion des entreprises, trois mesures sur ce sujet.

En premier lieu, elle modifie le code civil afin de prévoir que les sociétés prennent en considération les enjeux environnementaux et sociaux dans la gestion de leurs activités.

En second lieu, elle permet aux entreprises qui le souhaitent de définir une « raison d'être ». (Article 1.835 du Code Civil) ,

En troisième lieu, elle permet aux entreprises volontaires de se transformer en société à mission. (Article 1835 du Code civil)

L'apparition de la notion de « raison d'être » de l'entreprise ouvre aux chrétiens la possibilité de s'interroger sur le sens à donner à cette nouvelle notion et l'opportunité de réfléchir sur les missions des entreprises, au regard non seulement de la conduite des affaires, mais aussi de l'enseignement de la Doctrine Sociale Chrétienne.

Que nous dit la Doctrine Sociale de l'Eglise (DSE) sur l'entreprise ?

La Doctrine Sociale de l'Eglise nous enseigne qu'il faut utiliser tous les moyens et les ressources en notre possession pour orienter l'activité économique, et notamment celle des entreprises, dans le sens du bien commun. Un des moyens est la description par l'entreprise elle-même de ce qui est sa « raison d'être » : ce pour quoi elle agit et se développe en se donnant des objectifs qui, au-delà de sa finalité purement économique (produire des biens et services et rémunérer son capital) sont des réponses à un enjeu culturel, social ou environnemental. Quels peuvent en être les objectifs, les moyens et les limites ?

Ce que devrait être la « raison d'être » Le concept de « raison d'être » signifie la cause de l'existence d'une chose ou d'un être.

Raison d'être des entreprises et bien commun :

Du point de vue chrétien, la « raison d'être » d'une entreprise peut être définie comme ce qui exprime sa nature et son projet, et qui lui permet de participer au bien commun.

Mettre en œuvre la « raison d'être » au sein de l'entreprise

Quoi, décrit déjà les champs possibles d'actions (que fait l'entreprise exactement ?)

Pourquoi, informe sur les raisons de ces actions (qu'est-ce qui me motive au fond ?), étant précisé qu'il convient de distinguer le pourquoi (intention) du pour quoi (finalité)

Comment, donne des précisions sur la façon dont l'entreprise réalise ces actions (quelles sont les missions de l'entreprise ?). La « raison d'être » de l'entreprise répond principalement à la question : « Pourquoi faire cela ? ».

Mathieu 4- 18 Appel de Pierre et André : Pêcheurs d'hommes.

*Pour les définitions légales et la mise en pratique se référer au site du gouvernement ou de la BPI ou de la Sté IMPLID.

EXEMPLES DE RAISON D'ETRE

UNE ENTREPRISE D'AIDE A DOMICILE POUR PERSONNES AGEES : « humaniser l'accompagnement des personnes en valorisant les professionnels et en réconciliant les enjeux humains et économiques du secteur ».

GUERLAIN : Créer des produits d'exception de parfum et de beauté, développer et transmettre ce patrimoine unique aux générations futures, Nous engager et agir au nom de la beauté de nos clients de la création de la planète.

Nous embarquons et fédérons les clients partenaires, les sociétés partageant la même vision afin d'imaginer un monde plus beau et plus responsable ».

MICHELIN : « Offrir à chacun la meilleure façon d'avancer »

DANONE » « Apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre »

CARREFOUR : Proposer à nos clients des services, des produits et une alimentation de qualité accessibles à tous à travers l'ensemble des canaux de distribution.

DECATHLON : « Rendre durablement le plaisir et les bienfaits de la pratique du sport accessibles au plus grand nombre »

AXA : « Protéger et Agir pour un futur serein »

Yves ROCHER : Reconnecter ses communautés à la nature.

SOCIETES A MISSION LISTE – Pour la mise en pratique : Voir le site des sociétés à Mission et les INFOS sur les sites du Gouvernement, de la BPI et société IMPLID.

NOMBRE DE SOCIETES A MISSION : 628 qui représentent 500.192 salariés

77 % des Entreprises à Mission ont moins de 50 salariés

Parmi les grandes entreprises : GUERLAIN, FAGUO, GUERBET, MACIF, VRANKEN POMERY, YVES ROCHER.

Taille minimale de la Société à mission : Deux salariés.

La procédure pour y parvenir figure sur une note ci-jointe (annexe 1).

- Avantages : développer la marque employeur ;
- Améliorer l'image de marque de l'entreprise ;
- Donner du sens au projet de l'entreprise ;
- Fédérer les collaborateurs ;
- Attirer des candidats soucieux de l'engagement de l'entreprise ;
- Collaborer avec d'autres acteurs qui partagent les mêmes valeurs.

II- LA VIE ET LA CROISSANCE DE NOTRE ENTREPRISE

Parole de la Bible - Les dons variés de l'unique Esprit - Première épître aux Corinthiens (12, 18-25)

Mais Dieu a disposé dans le corps chacun des membres, selon sa volonté. Si l'ensemble était un seul membre, où serait le corps ? Il y a donc plusieurs membres, mais un seul corps. L'œil ne peut pas dire à la main : « Je n'ai pas besoin de toi », ni la tête dire aux pieds : « Je n'ai pas besoin de vous. » Bien plus, même les membres du corps qui paraissent les plus faibles sont nécessaires, et ceux que nous tenons pour les moins honorables, c'est à eux que nous faisons le plus d'honneur. Moins ils sont décents, plus décentement nous les traitons : ceux qui sont décents n'ont pas besoin de ces égards. Mais Dieu a composé le corps en donnant plus d'honneur à ce qui en manque, afin qu'il n'y ait pas de division dans le corps, mais que les membres aient un commun souci les uns des autres.

Jean 1-2 « Bien aimé, je souhaite que tu prospères à tous égards et sois en bonne santé, comme prospère l'état de ton âme ».

« Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa Justice, et toutes ces choses vous seront données par-dessus ». Mathieu 6-33.

Josué 1-8

Psaume 112-5

Romains 15-1-7

Eugène Violet Le Duc.

« L'édifice gothique ne reste debout qu'à la condition d'être complet ; on ne peut retrancher un de ses organes sous peine de le voir périr, car il requiert de stabilité que par les lois de l'équilibre ».

NOTRE TRÉSOR : LA PENSÉE SOCIALE CHRETIENNE

Ce Trésor, nous pouvons l'appliquer à nos entreprises.

Il est résumé dans la pensée Sociale Chrétienne.

Elle se décline en six points :

- 1- La dignité : c'est-à-dire la qualité et le sens de mon travail et de celui de mes collaborateurs.
- 2- Le bien commun : c'est-à-dire la contribution de mon entreprise au bien du monde.
- 3- La subsidiarité : c'est-à-dire la délégation, le management et l'organisation de mon entreprise.
- 4- La participation : C'est-à-dire la participation de mes collaborateurs à la vie de l'entreprise.
- 5- La destination universelle des biens : c'est-à-dire l'usage que je fais de ma propriété.
- 6- La solidarité : Mon entreprise est une communauté solidaire.

Mathieu 13, 44-46

III- LA TRANSMISSION DE NOTRE ENTREPRISE

« Construire un monde qui soit à la mesure de l'homme, et qui corresponde pleinement au dessein de Dieu. » Jean-Paul II- Jeudi Saint 2003.

Héritiers des sept cathédrales de Picardie « Nous sommes des nains sur des épaules de géant.

Nous voyons ainsi davantage et plus loin qu'eux, non parce que notre vue est plus aiguë ou notre taille plus haute, mais parce qu'ils nous portent l'air et nous élèvent de toute leur hauteur gigantesque ».

Bernard de Chartres (XIIème siècle).

Extraits des cahiers des EDC.

Si l'homme est en lui-même un acteur essentiel de l'économie comme le sont aussi, mais à d'autres titres, l'investissement, les flux de produits et de marchandises, l'innovation et bien d'autres encore, il nous faut répéter que l'économie doit être au service de l'homme. L'entreprise, avec ses collaborateurs, ses actionnaires, ses clients, ses fournisseurs, ses partenaires, est riche d'individualités, de talents et de compétences.

De plus, pour nous EDC, elle n'est pas un groupe humain comme les autres, puisqu'elle est composée d'enfants de Dieu, créés « à l'image de Dieu ».

Elle cherche à donner à chaque personne agissant en son sein la possibilité d'y exercer une fonction créatrice, de s'y épanouir et de s'y réaliser en exerçant son métier.

Elle n'est donc pas qu'une entité économique, dont le seul but serait le profit.

Dans cet esprit, transmettre une entreprise n'est pas du même ordre que vendre un immeuble fait seulement de briques et d'acier.

Il ne faut jamais oublier que derrière chaque collaborateur, il y a une personne, une famille et un environnement économique et social. Il est important de les respecter. Il n'est donc pas de richesse que financière ou économique.

Avoir un travail, respecter des valeurs, vivre en équipe, être en responsabilité, être intégré grâce à cette activité, ce sont là des finalités humaines que nous souhaitons rappeler aux cédants et aux repreneurs.

PENSEES ET MÉTHODES DE JEAN BAPTISTE DE LASALLE

Jean Baptiste de Lasalle a créé, développé et transmis son institution qui perdure aujourd'hui en Picardie à Beauvais et Amiens en particulier.

Il a mené une vie d'action et de contemplation tout à la fois. Il a connu la concurrence et les soucis de tout entrepreneur. Avec ses enthousiasmes, et ses découragements, ses difficultés financières, des conflits de toutes sortes et aussi des satisfactions, dont la plus importante celle d'organiser avec succès sa succession.

Avant d'entreprendre, pour mieux entreprendre, « La première chose qu'on doit faire est de se pénétrer intérieurement de la présence de Dieu, par un sentiment de foi fondé sur l'Écriture Sainte ».

« La messe ou le culte est l'action la plus importante pour un chrétien qui veut attirer sur lui et sur toutes les actions qu'il doit faire pendant le jour, les grâces et les bénédictions de Dieu ».

« Être d'une profession et ne savoir pas ce que c'est, c'est ignorer quels sont les devoirs essentiels de cet état, cela paraît contre le bon sens et la raison droite ». Préface des Devoirs d'un chrétien.
Ne n'agit-il pas de la préconisation de « la raison d'être » par anticipation ?

« Les chrétiens forment ensemble une société, il est donc normal qu'ils se rassemblent comme on le fait dans toute association. Ils ont trois raisons pour le faire : 1. Pour garder la vitalité de cette société ; 2. Pour manifester qu'ils sont des membres actifs de cette société ; 3 pour exprimer à Dieu, d'un même mouvement, les hommages qu'ils adressent ». Devoirs d'un chrétien.

« La foi doit servir de lumière et de guide à tous les chrétiens »

*« Je regarderai toujours l'ouvrage de mon salut et de l'établissement et conduite de notre communauté comme l'ouvrage de Dieu ; c'est pourquoi je lui en abandonnerai le soin pour ne faire tout ce qui me concernera là-dedans que par ses ordres ; et je le consulterai beaucoup sur tout ce que j'aurai à faire, je lui dirai souvent ces paroles du prophète Habacuq : Domine, opus tuum »
« Seigneur, c'est ton œuvre ». Ecrits personnels.*

« Dieu qui conduit toutes choses avec sagesse et avec douceur et qui n'a pas coutume de forcer l'inclinaison des hommes, voulant m'engager à prendre entièrement le soin des écoles, le fit d'une manière fort imperceptible et en beaucoup de temps ; de sorte qu'un engagement me conduisit dans un autre, sans l'avoir prévu dans le commencement. »

« Les personnes d'un naturel doux et modéré réussissent aisément à posséder le cœur de tous les hommes. Elles s'insinuent tellement dans le cœur de ceux avec qui elles conversent qu'elles les gagnent insensiblement ».

Sa méthode d'enseignement, de transmission du savoir était alors novatrice. Elle reposait sur la subsidiarité et la solidarité entre les élèves, la participation des élèves à la vie de l'école dans diverses tâches matérielles, et sur la prière des enseignants et des élèves. Il voulait éduquer tout un peuple et non les seules élites.

**Vie de Jean-Baptiste de Lasalle et le fruit de son œuvre aujourd'hui
(Voir annexe 2)**



PREPARATION ET TEMPS DE PARTAGE EN EQUIPE

THÈMES DES ATELIERS

TEMPS 1- LA NAISSANCE DE NOTRE ENTREPRISE

- 1- Quand et comment est née notre entreprise ?
- 2- Avons-nous défini la RAISON D'ÊTRE DE NOTRE ENTREPRISE au sens de la loi PACTE Savons-nous que cette loi a été grandement inspirée par les EDC ?

Il sera demandé à chacun de nous d'inscrire la RAISON D'ÊTRE DE NOTRE ENTREPRISE, sur un grand tableau dans l'école UNILASALLE lors de nos Assises.
- 3- Quel lien faisons-nous entre la RAISON D'ÊTRE et la PENSÉE SOCIALE CHRÉTIENNE
- 4- Certains d'entre nous sont en phase de créer leur entreprise, ou une nouvelle branche d'activité à leur entreprise existante.
Nous répondons aux mêmes questions pour cette entreprise en devenir, ou cette nouvelle branche d'activité.
- 5- Mon travail sur la RAISON D'ÊTRE de mon entreprise est-il un moyen pratique de redynamiser mon entreprise, mon personnel, mes clients, mes fournisseurs ? Et peut-il avoir un effet économique positif ?
- 6- Est-ce que mon entreprise est disposée à devenir une ENTREPRISE A MISSION au sens de la loi PACTE ?

TEMPS II- LA VIE ET LA CROISSANCE DE NOTRE ENTREPRISE

Mon entreprise est un être vivant composée d'êtres vivants. Est-ce que je prends soin d'eux ?

- 1- Est-ce que je prends soin de ma santé physique et morale : Comment ?
- 2- Est-ce que je prends soin de la santé physique et morale de mes salariés, et associés, Comment ?
- 3- Comment est-ce que je fidélise mon personnel en cette période de grand MERCATO, face à une concurrence qui a plus de moyens matériels et financiers que moi ?
- 4- Quels sont les deux points de la Pensée Sociale Chrétienne qui m'aident le plus à créer, gérer, développer ou faire résister mon entreprise actuellement.
- 5- Quels sont les liens entre la croissance de mon entreprise et l'éthique ? Est-ce que je suis prêt à faire n'importe quoi pour faire croître mon entreprise ?
- 6- Est-ce que se suis prêt à traverser les crises, les imprévus, les aléas et capable d'adaptation, de flexibilité et d'agilité,
- 7- Ai-je vécu des situations où la persévérance à porter les autres a conduit à la joie ?

- 8- Comment pourrais-je confier plus de responsabilité en vivant la subsidiarité comme le souhaitait Jean Baptiste de LASALLE, et comme le préconise la Pensée Sociale Chrétienne.
- 9- Comment est-ce que je prends le temps de prier et dire merci pour ce que les autres m'ont apporté ?

TEMPS III- LA TRANSMISSION DE NOTRE ENTREPRISE OU DE NOTRE SAVOIR FAIRE

- A- Si je suis propriétaire de mon entreprise, ai-je anticipé et préparé sa transmission ?
- a) En cas de vente.
b) En cas de décès.
c) En cas de donation.
- B- Si je suis dirigeant de mon entreprise propriétaire ou non propriétaire de celle-ci,
- a) Ai-je anticipé la transmission de mon savoir-faire, de mes responsabilités,
En cas de décès
En cas de changement d'activité,
En cas de retraite,
En cas d'augmentation d'activité,
- b) Est-ce que je me prépare à la retraite, et est-ce que j'aide mes salariés à se préparer à la retraite, Comment ?
- C- Est-ce que mon entreprise peut continuer à vivre sans moi ?
- D- Est-ce que mes salariés seront respectés et valorisés par mon successeur ?
- E- Est-ce que je fais tout pour que mes salariés soient toujours plus et mieux formés, qu'ils aient l'envie et la forme pour rester travailler dans mon entreprise (sans attendre que l'heure de la retraite sonne » ? Est-ce que je réenchante leurs conditions de travail sans ignorer l'exigence nécessaire ?
- F- Est-ce que je fais en sorte que mes salariés « séniors » soient toujours formés, et qu'ils aient du temps pour transmettre leur savoir aux jeunes ?
- G- A la retraite, quels seront mes engagements, mon espérance chrétienne ?

CHANT DES ASSISES

CHOISIS LA VIE (Paroles)

(Refrain)

Choisis la vie (choisis la vie)

Ouvre ton cœur au don de Dieu (ouvre ton cœur)

Sois un vivant pour le Seigneur (sois un vivant)

Laisse-toi brûler dans son feu (brûler en Dieu)

La vie est une chance, tends les bras pour la saisir
 La vie est beauté que tes yeux peuvent admirer
 La vie est béatitude, sauras-tu la savourer
 La vie est un rêve, à toi de le réaliser

La vie est un défi, fais-lui face, n'aie pas peur
 La vie est un devoir, l'accomplir grandit ton cœur
 La vie est un jeu, apprend la règle de Dieu
 La vie est précieuse, prends en soin comme d'un feu

La vie est richesse, un trésor à conserver
 La vie est amour, source de joie et de paix
 La vie est mystère, sa foi perce ses secrets
 La vie est promesse, toute remplie de clarté

La vie est tristesse mais tu peux la surmonter
 La vie est un hymne, hâte-toi de le chanter
 La vie est un combat, ne crains pas l'adversité
 La vie, une aventure, oseras-tu la tenter

La vie est un bonheur mais tu peux le mériter
 La vie est la vie, défends celle des petits
 La vie est dans le Père, dans le Fils et dans l'Esprit
 Jaillit du Dieu vivant de son âme pour l'infini

NOTRE PRIÈRE

Prière du Dirigeant
Prix Philibert Vrau Lille

Bénis-moi, Seigneur, et bénis le travail auquel je me consacre.

Bénis mes collaborateurs (et mes associés).

Donne-moi d'être juste envers eux, bienveillant, attentif à leurs besoins, heureux de leurs compétences, respectueux de leurs faiblesses, soucieux de les faire grandir ; et de favoriser entre eux un véritable esprit de solidarité.

Regarde avec bienveillance les bénéfices financiers que nous réalisons. Aide-moi à donner leur juste place aux questions d'argent, sans majorer leur importance et sans rechercher des bénéfices excessifs ; à discerner ce qui mérite d'être redistribué en primes et salaires aux personnels, ce qui mérite de soutenir du mécénat ou des associations humanitaires, ce qui doit être réinvesti ; à ne pas me décourager si les résultats financiers sont négatifs.

Ce que nous produisons pour nos clients est d'abord au service de frères et de sœurs en humanité. Accorde-moi de ne jamais perdre cela de vue et de corriger toute tendance qui favoriserait la violence ou l'injustice.

Et que mon engagement professionnel serve essentiellement la croissance de ton règne et le rayonnement de ta gloire.

Amen

Père Michel Quesnel, ancien conseiller spirituel de l'équipe Lyon 11 Confluence

EN CONCLUSION

« La gaieté est le pivot de notre vie religieuse. Un religieux plein de gaieté est comme le soleil dans sa communauté. La gaieté est aussi un signe de générosité. Bien souvent elle masque une vie de sacrifice. Ceux qui ont le don de gaieté atteignent les sommets de la perfection.

Nous devons être sûrs que les malades, ceux qui souffrent trouvent en nous d'authentiques anges de consolation et de réconforts »

Pourquoi, notre travail dans les bidonvilles a-t-il été béni par Dieu ? Pas à cause de nos qualités personnelles, mais de la gaieté que montrent certaines religieuses. Notre joie est le plus sûr moyen d'annoncer le Christ au monde »

Mère Thérèse. »

BIBLIOGRAPHIE

- 1- Bible
- 2- Evangile
- 3- Olivier Bérut : Prêtre anglican : « La joie d'être au monde ; Manifeste pour des réenchantements » Edition Guide Créateurs du Monde » 10 euros.
- 4- Prier quinze jours avec Jean Baptiste de Lasalle : Éditions Nouvelles Cité par Gilles Baudet, Frère des Ecoles Chrétiennes.
- 5- Code Civil : Article 1835 en vigueur depuis le 24 mai 2019. (Société à Mission et Raison d'Être).
- 6- Site de la BPI France (Définition et Intérêt de la qualification de la Société à Mission et de la Raison d'Être dans ses statuts)
- 7- « Dieu est Humour » Père Bernard Peyroux de la Communauté de l'Emmanuel. Editions de l'Emmanuel.
- 8- Pensée Sociale Chrétienne : Editions des EDC.
- 9- Transmettre son entreprise : Edition des EDC
- 10- « Les blagues du curé, du pasteur et du pape » : Edition Petit Nuage.
- 11- Revue « Famille Chrétienne » 23 avril 2020 : Interview de François ASSELIN, Membre des EDC et Président de la CPME. « Un entrepreneur ne peut désespérer. Il doit regarder devant avec confiance et espérance »
- 12- <http://www.spirituels.com>: Site protestant qui répertorie de nombreuses histoires drôles.
- 13- <http://www.spirituels.com/cathos.htm>: Site catholique idem.
- 14- Les sept cathédrales de Picardie : comparaison par l'image : Fédération des cathédrales de Picardie. 91 pages : 10 euros.
- 15- Père Daniel Guette : Prêtre du diocèse de Beauvais : Actuel conseiller spirituel des EDC de BEAUVAIS : « Une Eglise de plein vent ». (Auto-éditions) : 10 euros. Aucun EDC en France n'est jeune depuis plus longtemps que le Père Daniel GUETTE. 70 ans de prêtrise dans notre diocèse.
- 16- L'ENTREPRISE : UNE AFFAIRE DE CŒUR de Hubert Joly ancien PDG de BEST BUY et du Groupe CARLSON, enseignant à HARVARD, Editions PLON.
- 17- LE SEL DE LA TERRE de BENOIT XVI Editions FLAMARION : « Ainsi peut-on dire que l'élément fondateur du Christianisme est la joie ; non pas la joie au sens d'un amusement vulgaire, qui peut avoir lieu sur un arrière-plan de désespoir. Mais je parle de la joie véritable. Une joie qui subsiste même si l'existence est difficile, et qui rend alors vivante cette existence. L'histoire de Jésus-Christ commence selon l'Évangile avec cet ange qui dit à Marie : « Réjouis toi ! » « Donc au cœur du christianisme, il y a toujours ces mots : « Je vous annonce une grande joie, Dieu est là, vous êtes aimés, et c'est établi pour toujours ».
- 18- LA JOIE DE L'EVANGILE du Pape François

Annexe 1

LE STATUT ET LA MISE EN PLACE DE L'ENTREPRISE A MISSION

Le statut d'entreprise à mission a été créé par la loi Pacte du 22 mai 2019, relative à la croissance et à la transformation des entreprises. **Il permet aux entreprises françaises d'affirmer publiquement leur raison d'être**, qu'elles s'engagent à poursuivre dans le cadre de leur activité. Désormais, **la loi reconnaît l'impact positif ou négatif des entreprises sur la société et valorise leurs engagements pour l'intérêt collectif**, le bien commun. TPE, PME, grands groupes... toutes les entreprises peuvent s'engager dans cette reconnaissance.

Qu'est-ce qu'une entreprise à mission ? Quelles sont les entreprises concernées par ce statut ? Comment devenir entreprise à mission ? Retrouvez toutes les informations dans notre article !

Qu'est-ce qu'une entreprise à mission ?

Une entreprise à mission élabore une raison d'être au profit de son écosystème et s'engage à la traduire en objectifs mesurables. Ainsi l'entreprise décide d'intégrer à sa stratégie des **enjeux sociaux et environnementaux** dont leur mise en œuvre fera l'objet d'un contrôle par le Comité de mission créé dans le cadre de la démarche.

Cette démarche consiste donc à prendre en compte **l'intérêt général et les enjeux sociaux et environnementaux** en plus de la dimension économique.

Quelles entreprises peuvent bénéficier du statut d'entreprise à mission ?

Toutes les entreprises privées, quel que soit leur statut juridique, peuvent bénéficier du statut d'entreprise à mission.

A ce jour, 751 entreprises à mission sont recensées par l'Observatoire des sociétés à mission. Parmi elles, **79% sont des TPE et PME de moins de 50 salariés.**

Ce statut n'est donc pas réservé à une typologie d'entreprise particulière.

Quelques exemples de TPE et PME ayant opté pour le statut d'entreprise à mission...

- **Une micro-crèche** s'est engagée à proposer une place d'accueil aux enfants co-victimes de violences intra-familiales pour contribuer à la lutte contre les violences intra-familiales et favoriser la prise en charge des victimes.
- **Une entreprise d'aide à domicile pour personnes âgées** a choisi comme raison d'être le fait d'humaniser l'accompagnement des personnes en valorisant les professionnels et en réconciliant les enjeux humains et économiques du secteur.
- **Une entreprise de paysagisme** s'est engagée au travers de sa raison d'être à promouvoir la biodiversité et à la préserver sur le long terme.

Attention : Le statut d'entreprise à mission nécessite d'avoir au moins un salarié au sein de votre entreprise qui fera partie du Comité de mission.

Quels sont les avantages de ce statut ?

Devenir une entreprise à mission présente de nombreux avantages :

- **Contribuer à diminuer l'impact de votre entreprise sur son écosystème et à valoriser ses engagements.**
- **Attirer de nouveaux clients**, rassurés par votre statut d'entreprise à mission et séduits par vos valeurs et la qualité de vos produits et services.
- **Renforcer l'image responsable de votre entreprise** en affirmant votre raison d'être d'intérêt collectif.
- **Faciliter la prise de décisions opérationnelles et stratégiques** grâce à la définition d'une mission directrice.
- **Bénéficier d'un écosystème d'acteurs** en lien avec les objectifs sociaux et/ou environnementaux que vous vous êtes fixés.
- **Fédérer vos collaborateurs et vos parties prenantes** autour d'une mission commune en donnant du sens aux activités de votre entreprise (actionnaires, partenaires, salariés...).

Quelles sont les étapes à suivre pour devenir entreprise à mission ?

Devenir société à mission nécessite de passer par quatre grandes étapes :

1. **Définir la raison d'être de votre entreprise** et les missions qui en découlent
2. **Établir vos objectifs environnementaux et/ou sociaux** et leur modalité d'exécution
3. **Mettre en place un Comité de mission**, comprenant au moins un salarié de votre entreprise
4. **Modifier les statuts de votre entreprise**

La modification des statuts de l'entreprise

Pour devenir une entreprise à mission, communiquer sur son engagement sociétal ou environnemental ne suffit pas. Cela nécessite de mentionner dans les statuts de votre entreprise les éléments suivants :

- **La raison d'être** de votre entreprise
- **Le ou les objectifs sociaux et environnementaux** que vous vous êtes engagés à poursuivre dans le cadre de votre activité
- **Les modalités de réalisation** de ces objectifs

Bon à savoir : La société à mission n'est pas un statut juridique. Les entreprises volontaires n'ont pas besoin de changer de forme juridique pour devenir des entreprises à mission.

L'entreprise doit ensuite déclarer sa qualité d'entreprise à mission **au greffier du tribunal de commerce pour publication au Registre du commerce et des sociétés**. Cette démarche peut se faire au moment de la création d'une entreprise lors de sa demande d'immatriculation ou au cours de la vie de l'entreprise par une demande d'inscription modificative.

Mise en place du Comité de mission

Ce « Comité de mission » doit comporter au moins un salarié et doit être distinct des organes sociaux. **Il est chargé exclusivement du suivi de la mission et vérifie que les décisions prises par l'entreprise sont en accord avec les critères sociaux et environnementaux établis.**

Lors de l'assemblée chargée de l'approbation des comptes de la société, le comité de mission présente un rapport joint au rapport de gestion qui apprécie la pertinence et l'ambition des objectifs statutaires de l'entreprise.

Bon à savoir : Pour les entreprises **de moins de 50 salariés**, une gouvernance spécifique doit être mise en place pour contrôler l'adéquation entre la raison d'être de l'entreprise et ses pratiques.

Comment fonctionne le contrôle des entreprises à mission ?

Devenir une entreprise à mission est un acte qui engage formellement les dirigeants à déployer les moyens nécessaires pour poursuivre leurs objectifs sociaux et/ou environnementaux. C'est pourquoi **la réalisation de ces objectifs fait l'objet d'un contrôle par un organisme tiers indépendant (OTI) tous les deux ans.**

Quelles sanctions sont prévues ?

Si le dirigeant ne respecte pas les missions définies dans les statuts de son entreprise, **une procédure de retrait de la qualité d'entreprise à mission peut être engagée.** Le dirigeant sera dans ce cas obligé de supprimer la mention « entreprise à mission » dans tous les documents émanant de l'entreprise.

ANNEXE 2

Je m'appelle Jean-Baptiste de Lasalle

Je suis né en 1651 dans une famille bourgeoise et aisée de Reims. Aîné de 11 enfants dont seulement 7 ont survécu, je pars à Paris pour étudier à la Sorbonne.

En 1671, Maman décède et l'année suivante mon père, ce qui m'oblige à revenir à Reims pour assurer la direction de la famille.

En 1678, je suis ordonné prêtre. A cette époque, c'est l'Eglise qui assure l'instruction des enfants. Il y a "les grandes écoles", autour des cathédrales et les " petites écoles", dans les paroisses.

Les maîtres sont pauvres, de nombreux enfants ne sont pas scolarisés, devant travailler avec leurs parents. La majorité de la population est analphabète.

Le chanoine Nicolas ROLAND est mon ami et mon directeur spirituel. Il a créé une communauté de Sœurs enseignantes au service des petites filles pauvres de Reims. Il meurt en 1678. L'année suivante, je rencontre un laïc venu de Rouen, Adrien NYEL, rencontre décisive qui me conduit à m'engager et à créer des écoles pour les garçons pauvres des villes.

En 1680, réunissant les premiers maîtres recrutés chez les gens du peuple, je forme un nouveau type d'éducateurs chrétiens et fonde une communauté de Frères qui se consacrent entièrement à l'enseignement des enfants ; j'ouvre des écoles de garçons à Reims puis à Cuise et à Laon.

En 1688, je pars pour Paris ouvrir plusieurs autres écoles gratuites et me heurte à une cabale des "maîtres de Paris" se plaignant de la concurrence.

En 1692, j'établis un noviciat rue Vaugirard et rédige une règle pour les Frères leur interdisant d'aspirer à l'état ecclésiastique afin de les retenir dans la simplicité et au service quotidien des enfants. De manière à me rapprocher d'eux, je renonce à tous mes biens et distribue mon argent aux pauvres ; désormais, je suis comme tous les Frères qui choisissent de s'appeler "Frères des Ecoles Chrétiennes", de prendre un habit qui les distingue et de prononcer le vœu de "tenir ensemble et par association" les écoles au service des pauvres.

La réputation des Frères grandit et de nombreuses écoles sont créées en France.

En 1714, je fais une retraite à Parménie en Isère et, à la demande des Frères, je retourne à Paris. En 1717, le Frère Barthélémy étant élu pour me succéder et guider les Frères, je me retire à St Yon.

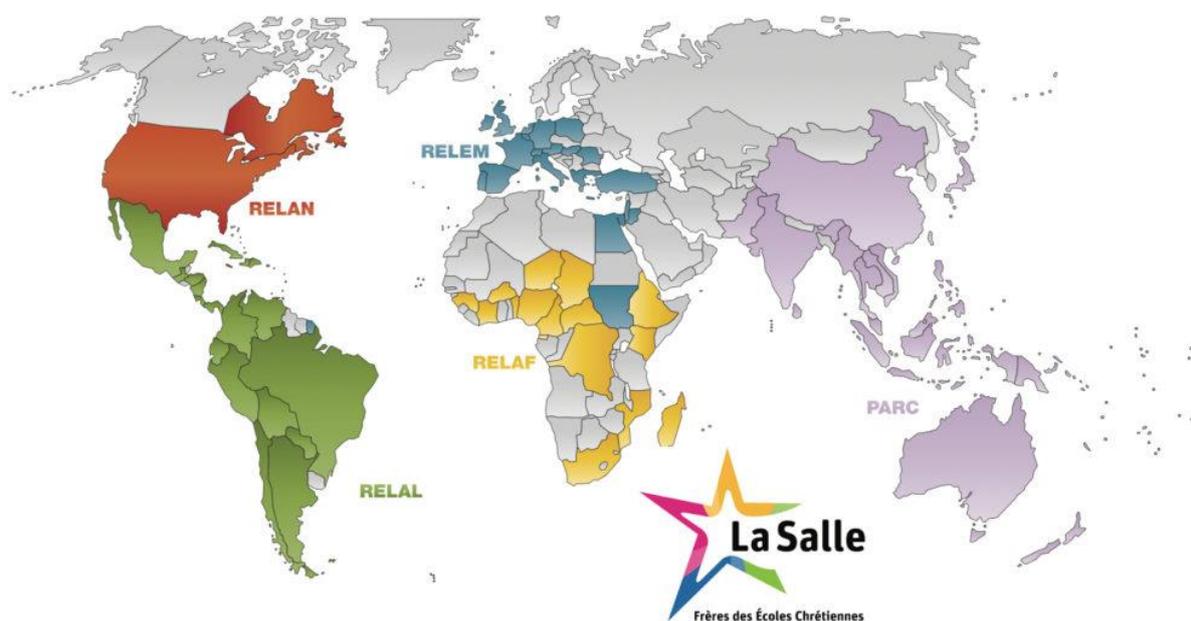
Les fruits et la transmission de Jean-Baptiste de Lasalle

UNILASALLE AUJOURD'HUI EN FRANCE



- 65 écoles 17600 élèves
- 90 collèges 46000 élèves
- 52 lycées général et technologique (dont 7 agricoles) 20100 élèves
- 47 lycées professionnels (dont 6 agricoles) 14000 élèves
- 9 centres de formation d'apprentis
- 1000 élèves Post-bac et autres 7 400 étudiants
- 1 centre de formation pédagogique
- 15 centres de formation continue
- 6 centres de séjour
- 35 antennes scolaires mobiles (gens du voyage)

UNILASALLE AUJOURD'HUI DANS LE MONDE



Les frères des écoles chrétiennes avec plus de 73 000 laïcs enseignent dans 80 pays à plus de 910 000 élèves dans 900 institutions (écoles maternelles, écoles élémentaires, moyennes, secondaires, techniques, industrielles, agricoles, normales (formation d'enseignants), universités)

LES VALEURS DES ECOLES UNILASALLE AUJOURD'HUI :

Les valeurs transmises par Jean Baptiste de Lasalle sont mises en avant par UNILASALLE à ses étudiants, aujourd'hui : Le sens de la communauté, le respect de soi et des autres, la capacité à s'engager, le sens de la justice, l'engagement à lutter contre les pauvretés

Le programme IES – Innover, Entreprendre, Servir – a vocation à faire des étudiants les acteurs de leur devenir et à les inciter à contribuer de manière positive à leur environnement. Innover par des projets d'innovation ouverte, sociale et solidaire ;

Entreprendre en prenant des responsabilités dans les associations du campus ou en portant des projets d'entrepreneuriat ;

- Servir le bien commun de l'école, la vie étudiante ou des associations d'utilité publique ;
- Servir celles et ceux qui en ont besoin en développant des actions solidaires et des relations d'aide bienveillantes et fraternelles.